



ATLANPOLE
Land of innovation

Les Projets Collaboratifs d'Innovation

« *Panorama des outils
de financement adaptés
aux PME* »



ATLANPOLE
Land of innovation

Du local à l'International... où aller ?

Qu'est-ce qui va déterminer l'étendue géographique de votre projet, lequel choisir ?

C'est d'abord...

- Par rapport à une stratégie d'entreprise (moyen, long terme - R&D etc.)
- Par opportunité de marché
- Selon les moyens disponibles (financier, RH)
- Un partenariat existant (qualifié ou déjà fonctionnel) ?



ATLANPOLE
Land of innovation

Dépenses éligibles dans le cadre d'un PCI

Dépenses éligibles :

- Personnel
- Équipement
- sous-traitance
- Missions
- Consommables
- petit matériel
- facturation interne
- forfaits (coûts indirects, frais de gestion)

Sous-traitance...



ATLANPOLE
Land of innovation

Quels sont les types de financements ?

Périmètre du consortium géographique	Local / Régional	National	Européen	International
Transversal	- AAP PME	- ISI - ANR - FUI - RAPID	- EUROSTARS - PCRD *Recherche PME *IAPP	- FUI / OSEO (accords bilatéraux entre agences de financement de l'Innovation) - ANR (accords bilatéraux)
Thématiques		- ADEME - ANR	- EUREKA (Cluster) - JTI - PCRD *Progr. Coopération *ERANET	- ANR



ATLANPOLE
Land of innovation

Appels à projets PME (1)

■ Objectifs

- Augmenter le nombre de PME dans les projets collaboratifs
- Faciliter l'accès au financement pour les PME dans les projets collaboratifs

■ Conditions de participation

- Consortium : **3 partenaires R&D** (minimum)
- Typologie des partenaires : **2 PME et 1 laboratoire** ou centre de recherche
- Porteur : **PME**
- Typologie de la recherche : **Développement expérimental**
- Durée du projet : entre **12 et 24 mois**
- Montant global du projet : entre **200 k€ et 1 M€**
- **Labellisation** du projet par un pôle de compétitivité



ATLANPOLE
Land of innovation

Appels à projets PME (2)

■ Modalités de financement

- Dépenses éligibles : personnels, équipement, consommables, sous-traitance
- Pour les PME
 - **60% des dépenses éligibles** en Avance Remboursable à taux zéro
 - Possibilité de **Subvention pour les phases amont** du projet (faisabilité)
- Pour les laboratoires
 - **100% des coûts additionnels** plafonnés à 40% des coûts complets
- Les financeurs : Oséo-Innovation et les Conseils Régionaux

■ Appel à projets

- Dépend des pôles de compétitivité
- **2 étapes** : DIP (Déclaration d'Intention de Projet) et DDP (Dossier Définitif de Projet)



ATLANPOLE
Land of innovation

Fonds Unique Interministériel : FUI (1)

▪ Objectifs

Développer la compétitivité des entreprises par l'Innovation en soutenant financièrement les meilleurs projets collaboratifs de R&D labellisés par les pôles de compétitivité.

▪ Conditions de participations

- Consortium : au moins **2 entreprises et 1 laboratoire**
- Typologie du partenariat : **piloté par une entreprise** réalisant les travaux de R&D en France
- Typologie de la recherche : **Développement expérimental** avec mise sur le marché à un terme de 5 ans à l'issue du programme
- Durée du projet : en moyenne **3 ans**
- Montant global du projet : **mini. 1.2 M€ jusqu'à 5 M€**
- **Labellisation** du projet par un pôle de compétitivité



ATLANPOLE
Land of innovation

Fonds Unique Interministériel : FUI (2)

■ Modalités de financement

Sont éligibles :

- les dépenses de personnels affectés au projet, identifiés et appartenant aux catégories suivantes : chercheurs, ingénieurs et techniciens ;
- les amortissements d'équipements et de matériels de recherche, ainsi que les travaux sous-traités à des laboratoires publics ou privés.
 - au taux maximal de **45 % des dépenses retenues pour les PME** (au sens communautaire) implantées **dans la zone de R&D** d'un des pôles ayant labellisé le projet ;
 - au taux maximal de **30 % pour les PME** (au sens communautaire) non implantées dans la zone de R&D d'un des pôles ayant labellisé le projet ;
 - au taux maximal de **30 % pour les entreprises intermédiaires¹** implantées **dans la zone de R&D** d'un des pôles ayant **labellisé le projet** ;
 - au taux maximal de **25 % pour les autres entreprises.**



ATLANPOLE
Land of innovation

Fonds Unique Interministériel : FUI (3)

■ Modalités de financement

Pour les laboratoires, les aides sont accordées :

- sous forme de **subventions dans la limite de 100 % des coûts marginaux** exposés, hors salaires et charges des personnels statutaires
- sous forme de **subventions dans la limite de 40 % des coûts complets** (pour les laboratoires appartenant à la sphère publique et ne disposant pas d'une comptabilité analytique fiable)



ATLANPOLE
Land of innovation

Fonds Unique Interministériel : FUI (4)

- **Appel à projet**

- **2** appels à projets par an (Novembre / Avril)

Les porteurs **de projets de R&D collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité** sont invités à déposer leur dossier en ligne au plus tard le **26 novembre à 12 heures** sur le site https://extranet.oseo.fr/fui_web.

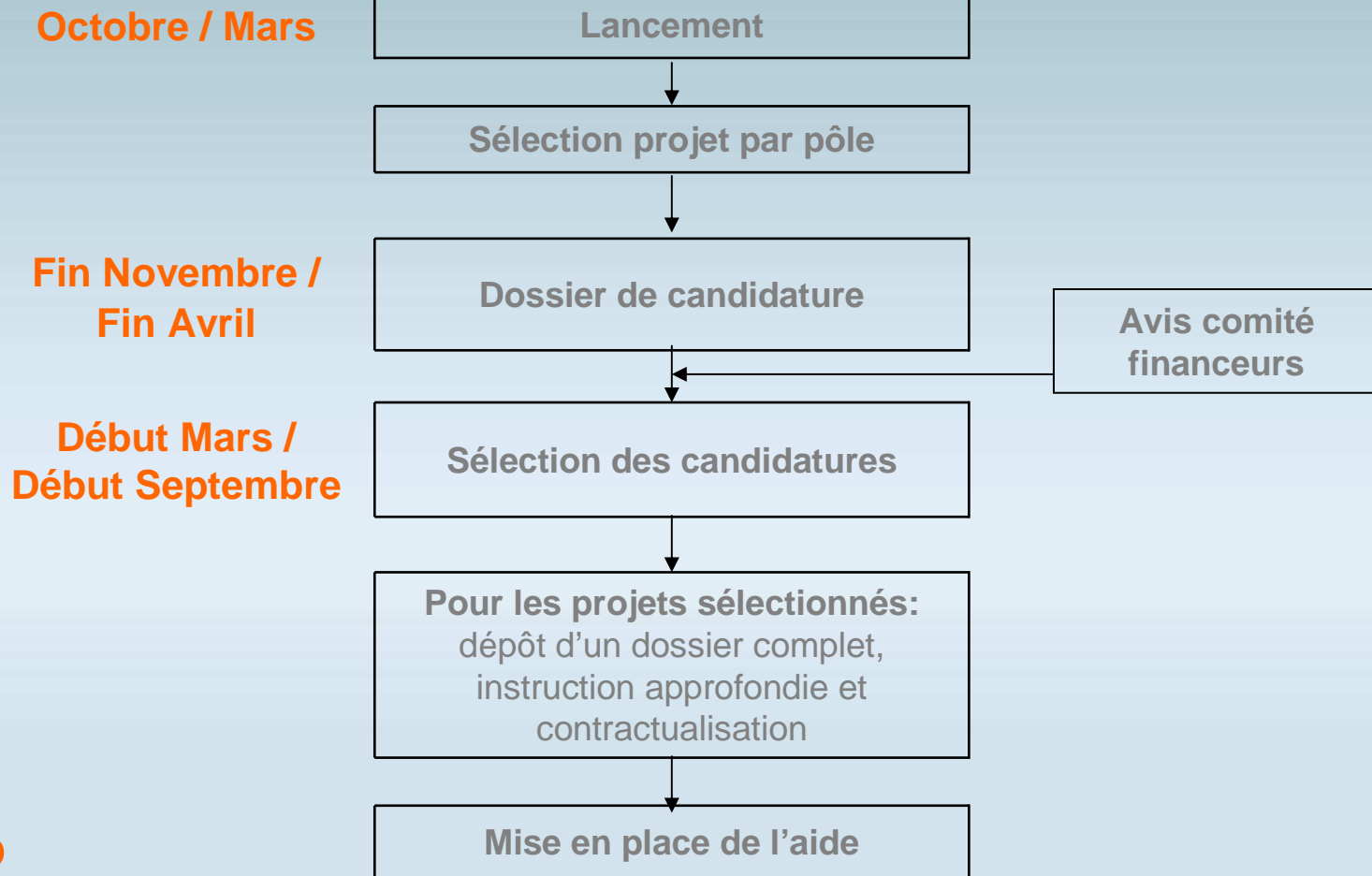
La sélection des projets interviendra début mars 2011.

Le 12ème appel à projets sera lancé en février 2011.



ATLANPOLE
Land of innovation

Fonds Unique Interministériel : FUI (5)



- **Site Web**
www.competitivite.gouv.fr



ATLANPOLE
Land of innovation

Agence Nationale de la Recherche

(ANR) (1)

■ Objectifs

Soutenir la production de nouvelles connaissances notamment par le biais de la recherche académique

■ Conditions générales de participation

- Excellence scientifique
- Participants **français** (localisés en France ou à l'étranger)
- Consortium minimum : **1 entreprise + 1 organisme de recherche**
 - Exceptions : projets ERA NET, projets internationaux
- **Recherche fondamentale, industrielle, développement expérimental**
- Durée du financement : **18-48 mois**
- Aide ANR : **300 K€-1 M€/projet**(AAP Recherche partenariale)
- Pas d'aide < 15 K€/partenaire



ATLANPOLE
Land of innovation

Agence Nationale de la Recherche (ANR) (2)

■ Modalités de financement

- Taux d'aide (% assiette)

➤ Organismes publics : 100 % coûts marginaux

➤ Entreprises

	PME	Autres entreprises
Recherche fondamentale	45 %	30 %
Recherche industrielle	45 %	30 %
Développement expérimental	45 %	25 %

- Abondement de projets labellisés par un pôle de compétitivité (% aide ANR)

➤ 7% (50-200 K€) ; 14 K€ maximum (> 200 K€)

■ Appel à projets

1^{er} Trimestre pour les projets nationaux

■ Liens

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/programmes-de-recherche/appels-a-projets/>



ATLANPOLE
Land of innovation

Projets ISI : Innovation Stratégique Industrielle (1)

- Programme financé et accompagné par une branche différenciée d'Oséo (ancienne All)
- Financement de très gros projets/montants, d'emblée on doit être capable de démontrer pourquoi on sollicite une aide publique
 - Réponse à une défaillance de marché
 - Retombées pour la société
 - Difficultés à obtenir des financements privés

■ Objectifs

- « créer ou renforcer des champions européens ou mondiaux »
- Type d'innovation : produit, procédé, service à forte valeur ajoutée
 - innovation de rupture voire saut technologique significatif
 - innovation majeure en terme d'offre au consommateur, au marché
- conduire l'innovation sur le marché
 - « Projet structurant » et au-delà de la R&D
 - Objectif industriel risqué mais prometteur



ATLANPOLE
Land of innovation

Projets ISI (2)

■ Conditions de participations

- réunissant au moins 3 partenaires : **2 entreprises** (PME et entreprise de moins de 5000 salariés) et **1 labo**

Rq1 : grand groupe peut être partenaire mais sa R&D ne sera pas financée

Rq2 : cœur de cible = PME de 50 à 500 entreprises

- Chef de file est une entreprise
 - Peut même être une start up si elle démontre ses capacités managériales (et financières)
- type de recherche financée : recherche industrielle et développement expérimental
- durée du projet : phase de recherche max 5 ans, phase de déploiement commercial max 10 ans
- Fourchette de l'aide : **entre 1 et 10 Meuros**



ATLANPOLE
Land of innovation

Projets ISI (3)

- **Modalités de financement**

- recherche industrielle : subvention, de **25 à 45 %** de l'assiette
- développement expérimental : avances remboursables, de **40 à 50 % de l'assiette**
NB le remboursement des avances
 - contrat avec Oséo en phase de montage,
 - le taux d'emprunt : base EU,
 - intéressement d'Oséo en cas de succès
- recherche réalisée par les labos : subvention à hauteur de **40 %** des coûts complets, frais généraux sont plafonnés à **20%** des frais de personnels



ATLANPOLE
Land of innovation

Projets ISI (4)

■ Pas d'appel à projet

- **Un budget annuel ISI (270 Meuros en 2008)**

- **Etapas projet :**

- **Montage**

- Pré montage peut être aidé par les compétences PCI du pôle de compétitivité ou Technopole de référence
 - RDV avec l'équipe opérationnelle ISI (Paris) pour expliquer la trame projet
 - Il s'agit d'une coconstruction avec l'équipe ISI (peut durer des mois)
 - Grand oral
 - Go/NoGo pour le dépôt d'un dossier
 - NB: il s'agit plus de rédiger d'un business plan que de rédiger un simple projet de R&D
 - Réunion « Due Diligence » : 3 à 5 experts scientifiques/monde économique-finance posent des questions au consortium et rédigent un avis qui est transmis au CISI
 - Décision du CISI et notification de l'accord d'aide



ATLANPOLE
Land of innovation

EUROSTARS ⁽¹⁾

■ Objectifs

Finance des projets de dimension européenne et permet l'accès à des compétences industriels et académiques à travers toute l'Europe.

■ Conditions de participations

- PME type fait état d'un fort investissement en R&D c'est-à-dire au moins 10% de son CA,
- Projets très proches du marché : La commercialisation intervient 2 ans, grand maximum, après la fin du projet,
- Durée du projet : entre **18 et 36 mois**
- Initiative industrielle « **bottom-up** » : Aucune thématique n'est imposée par le dispositif.
- **2 entités indépendantes** des pays de liste Eurostars (31 pays) avec un leadership PME,
- Un partenaire ne doit pas porter plus de 75 % du coût du projet



ATLANPOLE
Land of innovation

EUROSTARS (2)

■ Modalités de financement

- Organisme financeur : subvention OSEO à 40%, pour financer et accompagner les PME, autres pays accompagné par l'agence de financement local de l'innovation,
- Autres entreprises (>2000 salariés) 30 %
- Laboratoires publics : 100% des coûts marginaux (ceux engendrés par le projet) maximum 30% du coût global du projet.

■ Appel à projet

- prochain AAP 24 Mars 2011
- 2 étapes de sélection : dépôt d'une pré-fiche
- Si la fiche est sélectionnée : dépôt du dossier complet
- Instruction accélérée (2/3 mois) et relation directe avec l'organisme financeur.

- **Site Web** <http://www.eurostars-eureka.eu/home.do>



ATLANPOLE
Land of innovation

PCRD

Programme spécifique “ Capacités ” Recherche au bénéfice de PME (1)

▪ Objectifs

Renforcer la capacité d'innovation des PME européennes en externalisant la R&D

▪ Conditions générales de participation

- PME sans/faible capacité de R&D, PME High Tech nécessitant complément de R&D
- Consortium minimum
 - PME en dehors d'une association
 - 3 PME indépendantes de 3 Etats-Membres (EM) ou pays associés (PA)
 - 2 prestataires de R&D
 - Autres entreprises utilisatrices
 - Associations de PME
 - 3 associations PME indépendantes de 3 EM/PA ou 1 association européenne
 - 2 prestataires de R&D
 - Autres entreprises utilisatrices dont au moins 2 PME
- Durée du financement : **1-2** ans (PME individuelles) ; **2-3** ans (associations de PME)
- Aide CE/projet : **0,5-1,5** M€ (PME individuelles) ; **1,5-4** M€ (associations de PME)



ATLANPOLE
Land of innovation

PCRD

Programme spécifique “ Capacités ” Recherche au bénéfice de PME (2)

▪ Modalités de financement

- Contribution **CE ≤ 110 %** du coût total de sous-traitance
- Dépenses éligibles et taux d'aide maximum (% assiette)
 - R&D : 75 %
 - Démonstration : 50 %
 - ⇒ **Nouvel AAP en 2011** (prototypes, performance, mise en oeuvre...)
 - Management : 100 %
 - Autres activités (formation, coordination, réseau, dissemination...) : 100 %

▪ Appel à projets

Juillet-décembre (20/07/2010 – 08/12/2010)

▪ Lien

[http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7CallsPage#Research for the benefit of SMEs](http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7CallsPage#Research%20for%20the%20benefit%20of%20SMEs)



ATLANPOLE
Land of innovation

PCRD

“ Programme spécifique “ Personnel ”

Industry-Academy partnerships & pathways (IAPP) (1) (partenariat public-privé européen)

▪ Objectif

Créer et renforcer le partenariat public-privé à l'échelle européenne via la R&D et la mobilité des compétences

▪ Conditions générales de participation

- Consortium minimum : **1 entreprise + 1 organisme de recherche de 2 EM/PA**
- Personnel
 - Chercheurs, personnel technique/de gestion (ancienneté ≤ 1 an)
 - ⇒ **Détachement et garantie de retour** (≤ 1 an) pour assurer le transfert
 - Chercheurs expérimentés extérieurs (transfert et l'encadrement), optionnel
- séjour dans le pays d'accueil ≤ 12 mois au cours des 3 dernières années
- Activités : R&D, transfert de connaissances, formation, mise en réseau
- Durée du financement
 - Programme de recherche : 3-4 ans
 - Personnel : 2-24 mois (chercheurs) ; -2 ans (chercheurs expérimentés)



ATLANPOLE
Land of innovation

PCRD

“ Programme spécifique “ Personnel ”

Industry-Academy partnerships & pathways (IAPP) (2) (partenariat public-privé européen)

■ Modalités de financement

- Chercheurs, personnel technique ou de gestion

- Allocation mensuelle de séjour 38000-87500 €/an selon expérience
- Allocation mensuelle de mobilité 700-1000 €

- Organismes de recherche ou entreprises

- Recherche, formation, transfert, coordination 1800 €/chercheur.mois
- Management 3 % de l'aide CE
- Coûts indirects 10 % coûts directs hors sous-traitance
- Achat de petits équipements pour PME 100 % (10 % max de l'aide aux PME)

■ Appel à projets

Juillet-décembre (20/07/2010 – 07/12/2010)

■ Liens

<http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7CallsPage>



ATLANPOLE
Land of innovation

Comment l'équipe PCI d'Atlanpole peut m'aider ?

- L'équipe PCI vous accompagne dans le montage de votre projet et vous aide notamment à :
 - Vous poser les bonnes questions
 - ✓ Pour valider le projet
 - ✓ Pour le formaliser
 - Mettre à disposition son réseau, par ex. dans la recherche de partenaires
 - Cibler les appels à projets (et pour certains avoir un premier avis des financeurs)
 - Organiser la construction du projet (timing des réunions, points tél etc) afin de respecter les délais inhérents à l'appel ciblé
 - Vous mettre en relation avec les pôles pour une labellisation de projet



ATLANPOLE
Land of innovation

Vous avez un projet?

Vos contacts à Atlantpole

- **Sciences de l'ingénieur**
 - Isabelle Thomas
 - thomas@atlantpole.fr – 02 40 25 14 10
 - Simon Boisserpe
 - boisserpe@atlantpole.fr – 02 40 25 14 27
 - Maud Tronchin
 - tronchin@atlantpole.fr – 02 40 25 18 48
- **Sciences du vivant**
 - Réjane BIHAN
 - bihan@atlantpole.fr – 02 40 25 27 30
 - Maud Tronchin
 - tronchin@atlantpole.fr – 02 40 25 18 48
 - Benoit-Jules Youbicier-Simo
 - youbicier-simo@atlantpole.fr – 02 40 25 27 21





ATLANPOLE
Land of innovation

Derrière tous ces sigles, qu'est-ce que ça signifie ?

■ PETIT GLOSSAIRE :

- **AAP PME** : Appel à Projet au profit des PME/PMI
- **ISI** : Projet d'Innovation Stratégique Industriel
- **ANR** : Agence Nationale de la Recherche
- **FUI** : Fonds Unique Interministériel
- **RAPID** : Régime d'Appui aux PME pour l'innovation Duale
- **PCRD** : Programme Cadre de Recherche et de Développement
- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- **IAPP** : Industry-Academia Partnerships and Pathways
- **JTI** : Joint Technological Initiative
- **ERANET** : European Research Area Network